

Réunions Partenaires

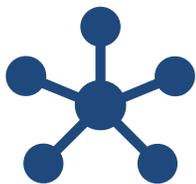
Réunion de présentation
des orientations stratégiques de la Caf
pour la période 2019-2022



@caf_ardeche

#COG
#CPOG





Les traits marquants de la Convention d'objectifs et de gestion signée entre l'Etat et la Cnaf pour la période 2018-2022



- **Une priorité donnée à la petite enfance mais des progrès aussi pour la jeunesse, la parentalité et la vie sociale.**
 - ❑ Une augmentation du Fonds national d'action sociale de 2% par an soit + 600 M € par an d'ici 2022
 - ❑ Un objectif fixé à 30 000 créations nettes de places en EAJE au moins en 2018-2022 (places PSU)

- **Une priorité à la consolidation de l'offre existante et un développement plus ciblé**
 - ❑ Réguler la dépense et l'implantation de l'offre sur tous les territoires, ruraux et urbains en portant une attention particulière aux enfants fragilisés



Les traits marquants de la Convention d'objectifs et de gestion signée entre l'Etat et la Cnaf pour la période 2018-2022



- Une exigence renforcée sur les dépenses de gestion, d'action sociale et sur les dépenses de prestations versées à tort

- Des changements majeurs dans la délivrance des prestations et du service
 - ❑ **Simplifier les démarches de l'utilisateur** : acquisition dématérialisée de l'information auprès des partenaires (en priorité) ou, à défaut, des usagers (développement des téléprocédures)
 - ❑ **Délivrer rapidement un droit juste** : développement des traitements automatisés afin d'effectuer des gains de productivité et de sécuriser le calcul du droit en diminuant le volume des erreurs de liquidation
 - ❑ **Sécuriser les versements** par la récupération des données à la source auprès de tiers de confiance
 - ❑ Poursuivre notre investissement dans **l'inclusion numérique**
 - ❑ Une attention particulière sur les réformes à venir et notamment la réforme « logement »



Les traits marquants de la Convention d'objectifs et de gestion signée entre l'Etat et la Cnaf pour la période 2018-2022



Ces objectifs nationaux sont déclinés au niveau du département de l'Ardèche dans le cadre de son contrat pluriannuel d'objectifs et de gestion signé avec la Cnaf

SOMMAIRE

1- AGIR POUR LE DEVELOPPEMENT DES SERVICES AUX ALLOCATAIRES

Développer l'offre d'accueil du jeune enfant en luttant contre les inégalités sociales et territoriales

et en améliorant son efficacité

Accompagner les parcours éducatifs des enfants âgés de 3 à 11 ans

Soutenir les jeunes âgés de 12 à 25 ans dans leur parcours d'accès à l'autonomie

Valoriser le rôle des parents et contribuer à prévenir les difficultés rencontrées avec ou par leurs enfants

Soutenir les politiques du logement et participer à leur réforme

Contribuer à l'accompagnement social des familles et développer l'animation de la vie sociale dans les territoires prioritaires

2- GARANTIR LA QUALITE ET L'ACCES AUX DROITS

Développer l'accès aux droits

Développer l'acquisition dématérialisée et sécurisée de l'information et automatiser les traitements

Renouveler la relation de service

Garantir le versement à bon droit des prestations en sécurisant leur calcul

3- OPTIMISER LE PILOTAGE ET L'EVALUATION

Renforcer le pilotage de la performance



1- AGIR POUR LE DEVELOPPEMENT DES SERVICES AUX ALLOCATAIRES

Développer l'offre d'accueil du jeune enfant en luttant contre les inégalités sociales et territoriales et en améliorant son efficacité



Engagements



- Pérenniser l'offre d'accueil collective existante et créer de nouvelles places notamment dans les zones prioritaires, tout en favorisant leur accès aux familles modestes ou confrontées au handicap d'un jeune enfant
- Améliorer l'accessibilité aux modes d'accueil de tous les enfants
- Soutenir l'accueil individuel

Actions phares



- Refondre le financement des EAJE en créant les bonus « handicap », « mixité » et « territoire »
- Renforcer la fonction de conseil à la gestion des EAJE pour mieux accompagner les projets des structures -> accompagner les gestionnaires pour améliorer l'efficacité de leur structure d'accueil
- Accompagner les parents dans la recherche d'un mode d'accueil en rénovant le site mon-enfant.fr et les services associés

Chiffres clés

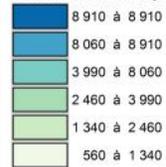


- **30 000 places nettes supplémentaires en EAJE d'ici 2022 (places PSU)**
- **Création de 1000 Etp supplémentaires d'animateurs en RAM**
- **Revalorisation de la PSU : 1,5% en 2018, 0% en 2019, 1% en 2020, 2021 et 2022**

Répartition des foyers allocataires par EPCI, des assistants maternels, EAJE et RAM par communes

Foyers allocataires (Décembre 2017)

Par EPCI avec siège en Ardèche



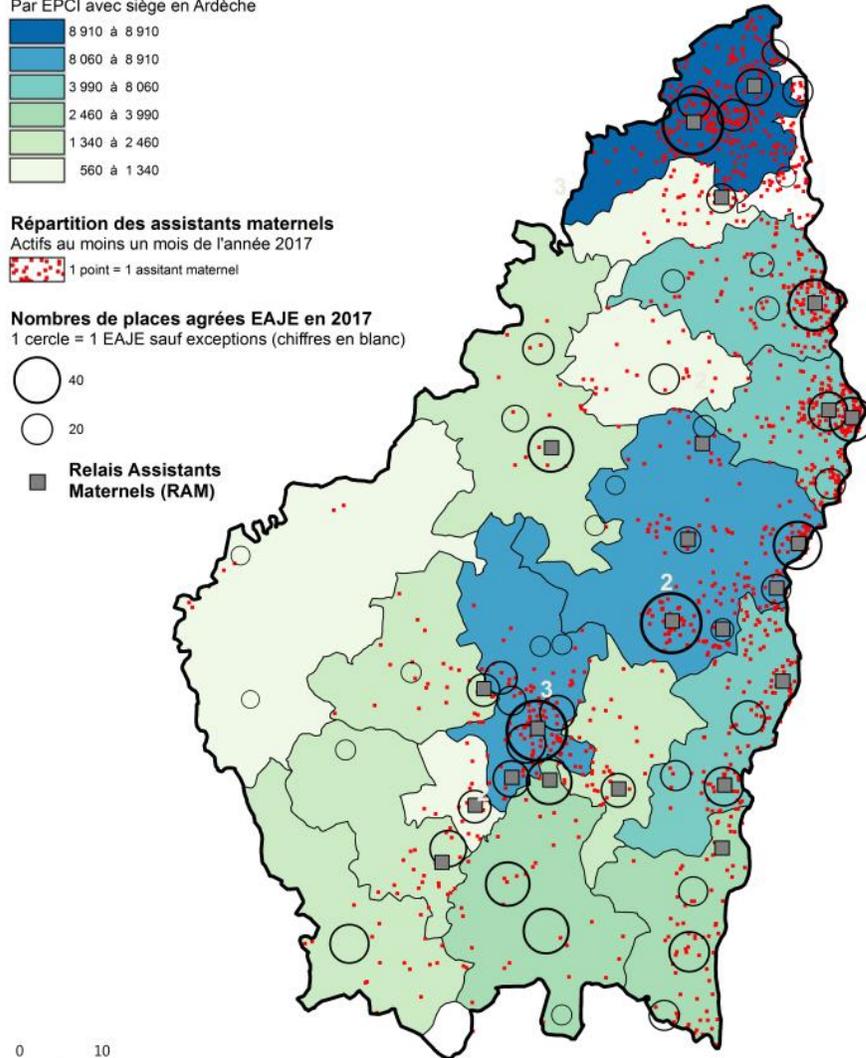
Répartition des assistants maternels

Actifs au moins un mois de l'année 2017

1 point = 1 assistant maternel

Nombres de places agréées EAJE en 2017

1 cercle = 1 EAJE sauf exceptions (chiffres en blanc)



Déclinaison en Ardèche

Développer l'offre d'accueil du jeune enfant en luttant contre les inégalités sociales et territoriales et en améliorant son efficience



Défis de la Caf : Une offre d'accueil à petite enfance à consolider

- **Consolider l'offre d'accueil collective existante, développer l'offre sur les territoires prioritaires, et favoriser l'accès des familles modestes ou confrontées au handicap notamment via le déploiement des nouveaux « bonus ».**
- **Afin de soutenir l'accueil individuel, consolider le maillage des Ram (et veiller au développement de leur fréquentation par les assistantes maternelles), et les accompagner sur le déploiement des missions complémentaires.**
- **Développer la coordination des maisons d'assistantes maternelles.**
- **Evaluer le fonctionnement des guichets uniques.**
- **Développer la relation avec les gestionnaires d'EAJE en faveur d'une bonne appropriation de la réglementation, et d'une prévention des difficultés de gestion (en termes de ressources humaines et financières).**
- **Poursuivre la dynamique en faveur de la qualité de l'accueil du jeune enfant.**
- **Adapter l'offre nouvelle naissance en direction des jeunes parents en l'articulant dans le cadre du Schéma Directeur de Service aux Familles.**
- **Engager une action large de promotion du site mon enfant.fr afin qu'il devienne un outil incontournable utilisé tant par les professionnels que par les familles.**



Accompagner les parcours éducatifs des enfants âgés de 3 à 11 ans



Engagements



- Poursuivre une politique d'accessibilité et de simplification en matière d'accueils de loisirs sans hébergement (Alsh)
- Soutenir la diversification de l'offre de loisirs et de vacances proposée aux enfants notamment pour les familles les plus vulnérables dans le respect de la mixité sociale

Actions phares



- Créer une bonification « Plan mercredi »
- Simplifier les modalités de financement des Alsh
- Poursuivre le développement de pôles ressources pour favoriser l'inclusion d'enfants porteurs de handicap

Chiffre clé



- **Financement de 500 000 places supplémentaires en accueils de loisirs le mercredi, à hauteur de 1 € / heure et par enfant accueilli.**
- **Relèvement de la prestation de service ordinaire de 1,8% en 2019.**

Accompagner les parcours éducatifs des enfants âgés de 3 à 11 ans

Défis de la Caf : Un accompagnement des parcours éducatifs des enfants de 3 à 11 ans à maintenir



- **Poursuivre le soutien aux Alsh et valoriser les projets favorisant l'éveil artistique, culturel, scientifique etc. notamment dans le cadre du déploiement du plan mercredi.**
- **Poursuivre le soutien aux départs en vacances des familles et des enfants.**

Soutenir les jeunes âgés de 12 à 25 ans dans leur parcours d'accès à l'autonomie



Engagements



- Encourager les initiatives des adolescents
- Poursuivre le développement des actions favorisant l'autonomie des jeunes

Actions phares



- Créer une prestation de service « Jeunes » permettant le financement de postes d'animateurs pour accompagner les projets des adolescents
- Accompagner les jeunes dans la décohabitation et l'emploi en mobilisant la PS « Foyer de jeunes travailleurs » pour concourir au plan gouvernemental « 80 000 logements »

Chiffres clés



- Financement de 1000 Etp d'animateurs pour accompagner les projets des adolescents (Ps jeunes)
- Création de 3000 lits supplémentaires en foyers de jeunes travailleurs (contre 2218 lits sur la précédente période conventionnelle)

Déclinaison en Ardèche

Soutenir les jeunes âgés de 12 à 25 ans dans leur parcours d'accès à l'autonomie



Défis de la Caf : Un fort investissement dans les politiques en direction des jeunes 12 à 25 ans

- **Ajuster sa politique jeunesse aux nouveaux enjeux de la COG.**
- **Poursuivre l'implication dans AJIR aux côtés du Département et préparer son issue en juillet 2021.**
- **Consolider les politiques « jeunesse » locales et accompagner les EPCI à se saisir de la compétence jeunesse.**
- **Consolider l'animation des Promeneurs du net.**
- **Poursuivre le soutien des projets relatifs au logement des jeunes et favoriser la décohabitation.**



Valoriser le rôle des parents et contribuer à prévenir les difficultés rencontrées avec ou par leurs enfants



Engagements



- Favoriser la qualité des liens parents-enfants aux moments clés de la vie familiale
- Renforcer la visibilité, la structuration et la cohérence des dispositifs

En cohérence avec la stratégie nationale de soutien à la parentalité :

- Déployer une offre de services et d'information en direction des parents, depuis la période périnatale jusqu'aux 3 ans de l'enfant (parcours naissance)
- Déployer une offre de service et d'information en direction des parents faisant face à une séparation
- Développer une plateforme dématérialisée de gestion des appels à projet
- Soutenir le développement des lieux ressources pour les parents

Actions phares



Chiffres clés



- **Création de 500 nouveaux lieux d'accueil enfants parents**
- **Création de 150 nouveaux services de médiation familiales**

Déclinaison en Ardèche

Valoriser le rôle des parents et contribuer à prévenir les difficultés rencontrées avec ou par leurs enfants

Défis de la Caf : Une offre de soutien à la parentalité à structurer

- **Poursuivre et améliorer les dispositifs existants et la couverture du territoire.**
- **Renforcer la visibilité, la structuration et la cohérence des dispositifs sur les territoires et les promouvoir auprès de leurs potentiels usagers.**



Soutenir les politiques du logement et participer à leur réforme



Engagements



- Mettre en œuvre les réformes relatives aux aides au logement et notamment la réforme de la base des ressources servant au calcul des aides au logement en 2020, à la fois dans ses aspects techniques et dans l'accompagnement des allocataires (contemporanéité des ressources et acquisition des données auprès des tiers de confiance)
- Poursuivre les actions en faveur de l'inclusion sociale en matière de prévention des expulsions locatives et de lutte contre la non-décence

Actions phares



- Déclaration sociale nominative et autres bases ressources (Dgfiip / prélèvement à la source) : alimentation automatique des ressources des bénéficiaires d'AL et contemporanéité des ressources prises en compte
- Livraison de l'offre bailleurs dans « Mon compte partenaire »
- Prendre en compte les nouvelles formes de location (sous-location, intermédiation locative) pour le calcul des AL
- Soutien aux dispositifs innovants qui favorisent l'intergénérationnel et l'habitat inclusif
- Renforcer et harmoniser le rôle des Caf au sein des Commissions de coordination des actions de prévention des expulsions locatives (CCAPEX)

Déclinaison en Ardèche

Soutenir les politiques du logement et participer à leur réforme



Défis de la Caf : Un partenariat développé en matière de logement à ré-évaluer

- **Accompagner la réforme des aides au logement auprès des allocataires et des bailleurs.**
- **Poursuivre et optimiser les partenariats existants en matière de logement et notamment de décence du logement et de prévention des expulsions, et poursuivre la sensibilisation des bailleurs.**
- **Maintenir l'offre d'accompagnement social existante en direction des familles en situation d'impayé**



Contribuer à l'accompagnement social des familles et développer l'animation de la vie sociale dans les territoires prioritaires



Engagements



- Créer les conditions favorables à l'insertion
- Cibler les interventions de travail social sur les familles vulnérables
- Concourir à la cohésion des territoires les plus fragiles en y soutenant les dispositifs d'animation de la vie sociale qui répondent aux besoins d'accompagnement des familles

Actions phares



- Diversifier l'offre d'accompagnement des familles et des jeunes par les structures AVS
- Mieux évaluer la politique AVS
- Renforcer le maillage territorial des structures AVS notamment dans les territoires prioritaires en prenant appui sur les SDAVS

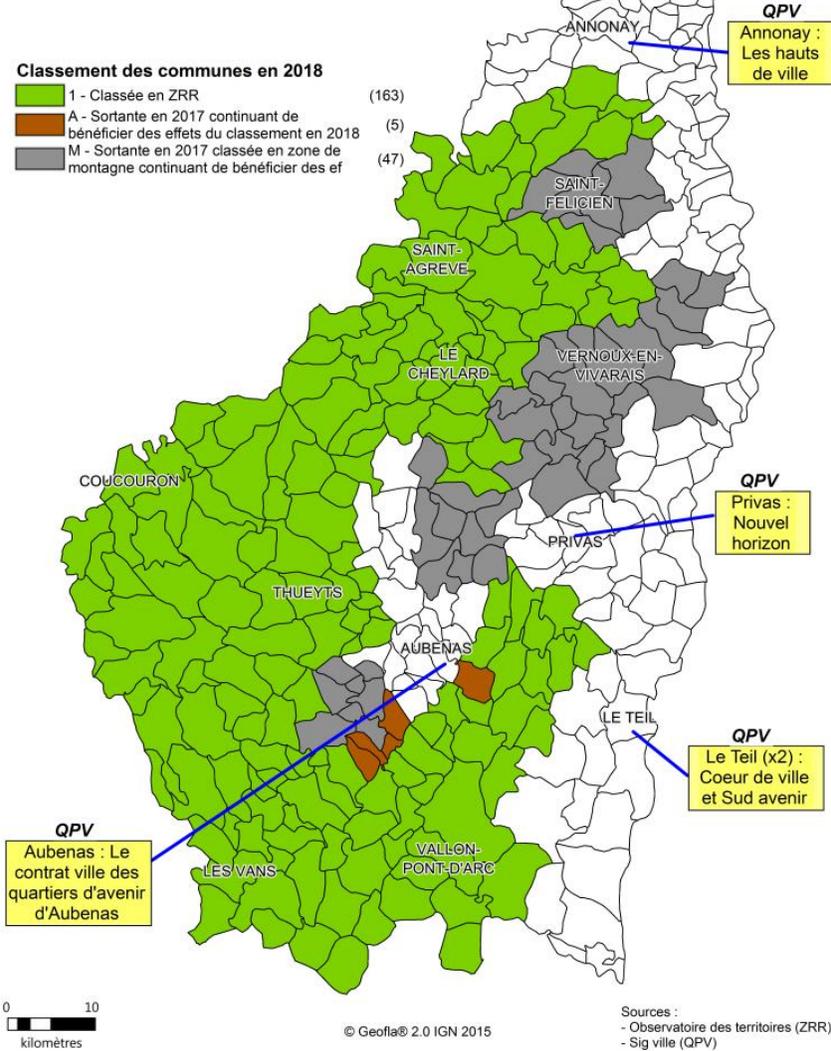
Chiffre clé



- Aide au fonctionnement de 400 centres sociaux supplémentaires dont 260 dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville

Zones de Revitalisation Rurale (ZRR) et Quartiers Politique de la Ville (QPV) en Ardèche en 2018

Ver : 19/12/2018



Centres sociaux et espaces de vie sociale



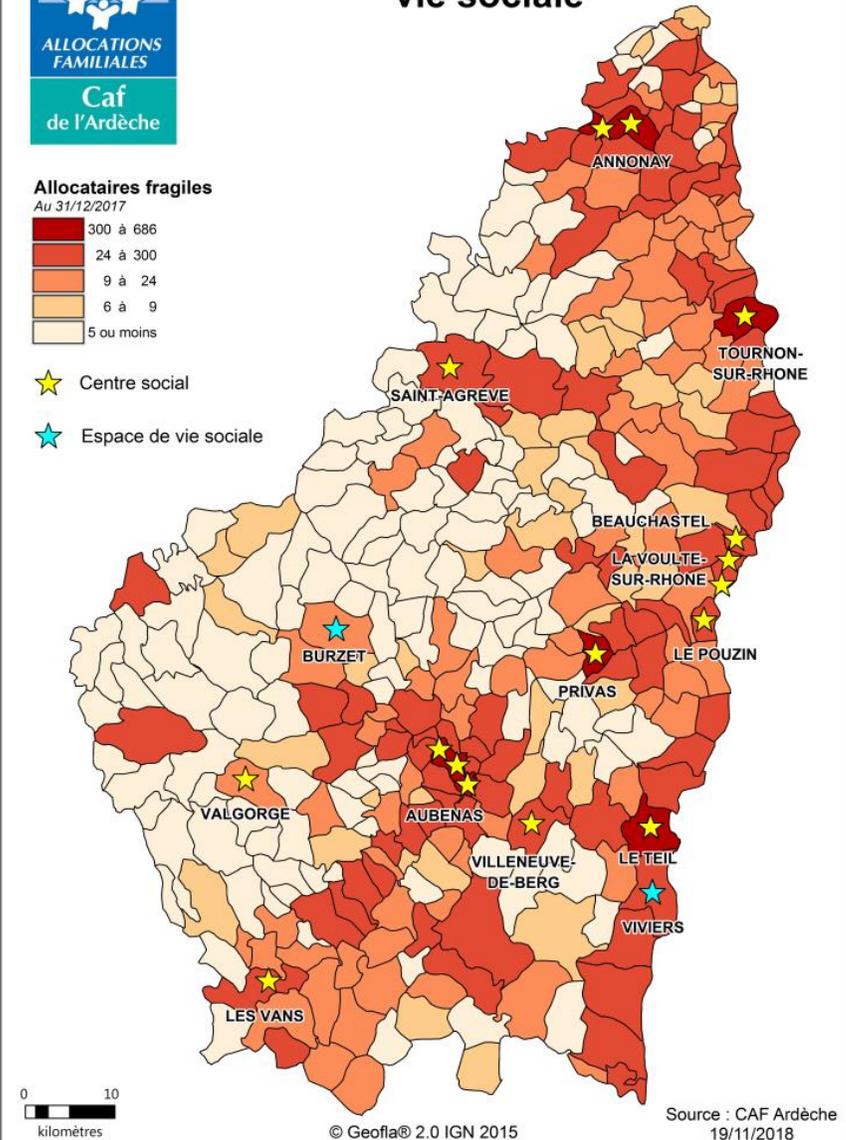
Allocataires fragiles

Au 31/12/2017



★ Centre social

★ Espace de vie sociale



Défis de la Caf : Des structures d'animation de la vie sociale à soutenir

- **Sécuriser l'existant et promouvoir l'innovation sociale à partir des nouveaux découpages territoriaux, en portant une attention particulière à la couverture des quartiers politique de la ville et des zones de revitalisation rurale.**
- **Accompagner les structures en difficulté ou en situation de fragilité.**
- **Veiller, en lien avec les partenaires, au développement de l'offre des structures en termes de soutien à la parentalité, de socialisation précoce pour les parents de jeunes enfants, d'accueil et écoute des jeunes, et d'accès aux droits.**
- **Poursuivre le renforcement de la qualité des offres d'accompagnement proposées aux familles et aux jeunes via une politique rénovée des aides sur fonds propres accordées aux structures d'animation de la vie sociale.**
- **Développer une culture d'évaluation de l'impact social.**
- **Poursuivre l'accompagnement social dans les territoires au travers des offres de service en travail social (séparation/veuvage/décès d'enfant/impayés de loyer pour les familles/1^{ere} naissance/insertion)**



2- GARANTIR LA QUALITE ET L'ACCES AUX DROITS

Développer l'accès aux droits



Engagements



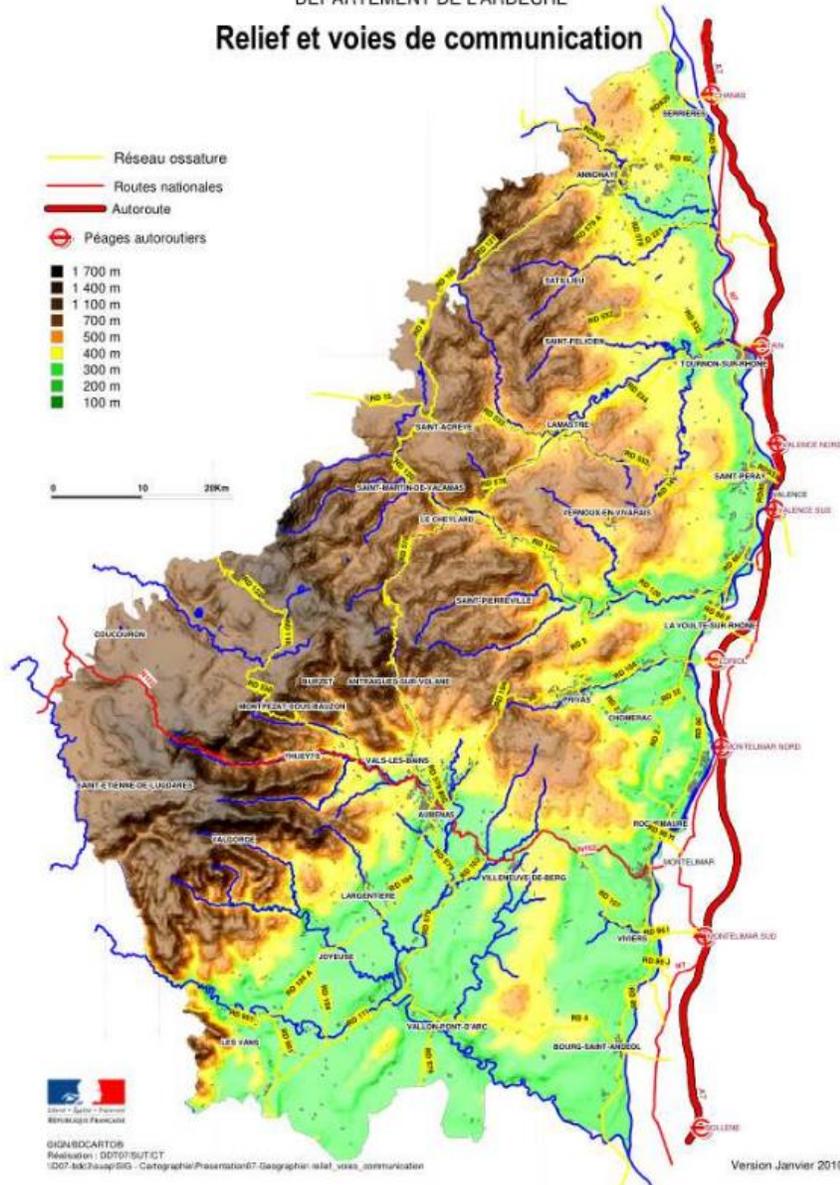
- Prendre appui sur le développement des parcours pour améliorer la détection des droits et l'information
- Développer les partenariats de la branche Famille pour simplifier l'accès aux droits

Actions phares



- Déployer une action proactive d'accès aux droits grâce, notamment, à l'usage des nouvelles technologies (datamining, ...)
- Étudier l'élargissement du périmètre du RDV des droits, en relation avec nos partenaires

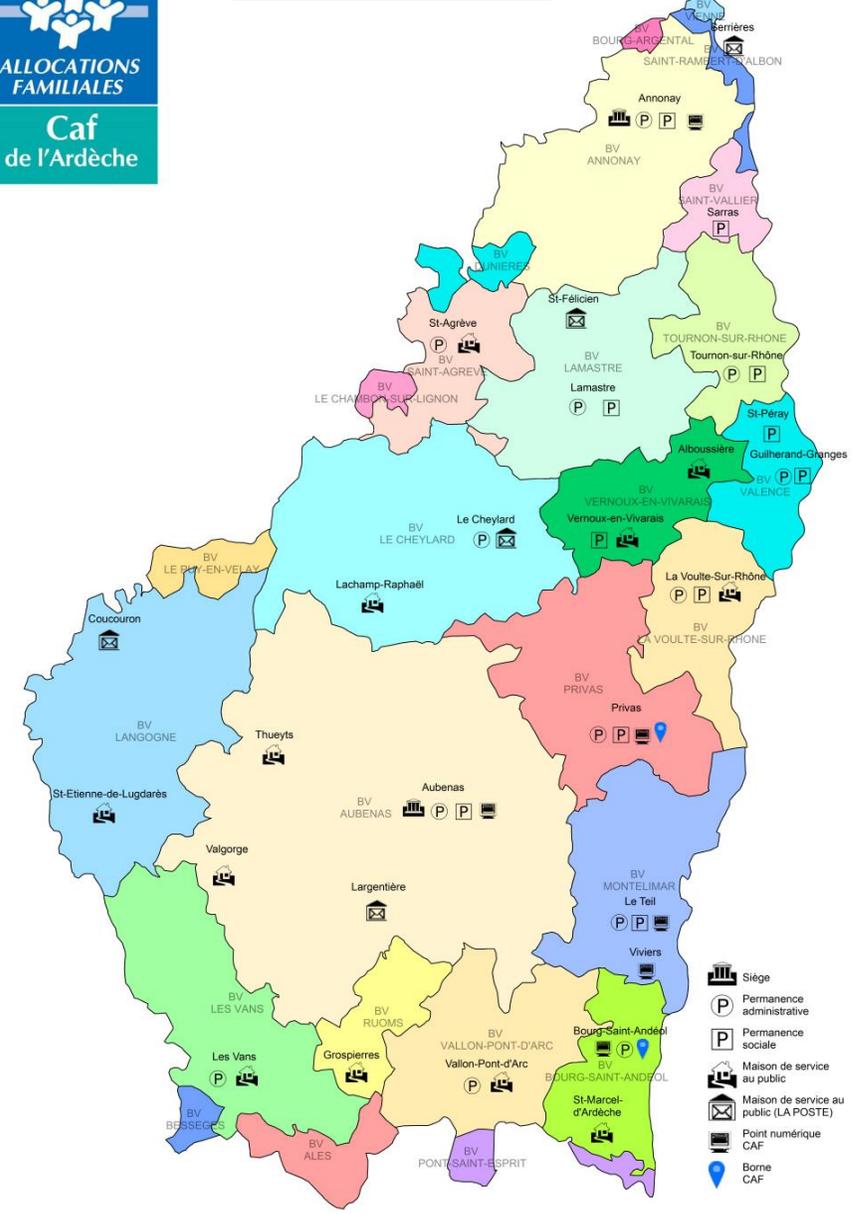
DEPARTEMENT DE L'ARDECHE
Relief et voies de communication



RELIEF ET VOIES DE COMMUNICATION



**Points d'accueil Caf
Ardèche 2018**



Données source CAF Ardèche (JeCha-LuBas) maj du 02/03/2018

Développer l'accès aux droits



Défis de la Caf : Une qualité de service à maintenir tout en développant l'accès aux droits

- **Consolider les offres de service social proposées aux allocataires.**
- **Consolider le partenariat pour un meilleur accès aux droits, en particulier sur le volet de l'inclusion numérique.**
- **Prendre en compte la réalité du territoire et notamment la problématique de la mobilité des allocataires éloignés pour réinterroger la contractualisation avec les Msap et les relais de services publics.**
- **Garantir l'accompagnement des animateurs de Msap via des formations continues ou des outils collaboratifs.**
- **Expérimenter auprès de certains partenaires la possibilité de rendez-vous administratif ou social à distance**



Renouveler la relation de service



Engagements



- Moderniser la relation de service
- Développer une relation de service appropriée à la demande de l'allocataire
- Veiller à l'accessibilité des services sur l'ensemble des territoires et accompagner à l'inclusion numérique

Actions phares



- Moderniser l'offre d'accueil téléphonique et la gestion des courriels par des solutions technologiques de langage naturel et d'intelligence artificielle
- Améliorer la lisibilité des écrits en poursuivant la rénovation des notifications et en déployant le relevé de compte mensuel
- Ecouter les usagers et les associer systématiquement à la conception des services
- Déployer des parcours allocataires par événement ou situations de vie pour proposer aux allocataires une offre de service globale et des canaux de contact appropriés

Déclinaison en Ardèche

Renouveler la relation de service



Défis de la Caf : La relation de service et la promotion du numérique

- Etre attentif à la qualité des écrits locaux (supervision et analyse) et intégrer les évolutions liées à la loi sur la relation de confiance (droit à l'erreur...).
- Consolider la performance et la qualité de la réponse téléphonique et mail.
- Renforcer les partenariats (Msap, centres sociaux, autres services de proximité) pour assurer l'accès à des équipements numériques et l'accompagnement des allocataires dans les bassins de vie éloignés.



Développer l'acquisition dématérialisée et sécurisée de l'information et automatiser les traitements



Engagements



- Amplifier l'acquisition de l'information auprès de tiers de confiance
- Développer la dématérialisation de l'information
- Développer les traitements optimisés et automatisés
- Finaliser la modernisation du système d'information des aides financières collectives

Actions phares



- Mettre en place progressivement un nouveau modèle de production du service fondé sur l'acquisition des données à la source
- Poursuivre les échanges dématérialisés avec les partenaires, notamment les MDPH et les autres organismes de protection sociale, et étoffer l'offre dans « Mon compte partenaire »
- Créer un fichier allocataire national unique
- Intégrer toutes les aides financières collectives dans le portail « Mon compte Partenaires » - service Aides financières d'action sociale (AFAS)

Objectifs clés



- Simplifier les démarches de l'allocataire
- Réaliser des gains de productivité et simplifier le travail des agents grâce au nouveau modèle de production
- Sécuriser les données entrantes

Déclinaison en Ardèche

Développer l'acquisition dématérialisée et sécurisée de l'information et automatiser les traitements



Défis de la Caf : Consolider l'effort engagé pour amplifier l'acquisition dématérialisée et sécurisée de l'information et l'automatisation des traitements

- Déployer un plan d'action visant à promouvoir les téléservices (formation, communication interne, externe, priorisation du traitement des téléservices)
- Poursuivre la formation du personnel pour permettre une bonne appropriation interne des outils du numérique permettant de mieux accompagner les usagers
- Développer les échanges de données avec la MDPH et poursuivre le développement de Mon compte partenaires



Garantir le versement à bon droit des prestations en sécurisant leur calcul



Engagements



- Sécuriser les droits par la prévention, les contrôles et la lutte contre la fraude
- Renforcer l'efficacité des processus de gestion
- Poursuivre le renforcement du dispositif de contrôle interne en action sociale

Actions phares



- Déployer un programme annuel de prévention des indus
- Créer un datamining téléprocédures
- Faire évoluer la démarche qualité intégrée pour que nos processus soient mieux adaptés au pilotage des activités et que les leviers d'optimisation soient mieux intégrés
- Sécuriser la gestion des aides financières collectives en intégrant davantage dans le SI les activités de vérification, contrôle sur place, formalisation de la gestion partenariale
- Renforcer les contrôles anti-fraude à l'aide du *big data*

Objectif clé



- Plus de contrôleurs dans les Caf
- Une augmentation progressive du montant des indus frauduleux détectés : un objectif porté de 300 M€ / an en 2019 à 380 M€ / an en 2022

Déclinaison en Ardèche

Garantir le versement à bon droit des prestations en sécurisant leur calcul



Défis de la Caf : Une fiabilisation des paiements et une lutte contre la fraude à maintenir

- **Accroître le pilotage local en matière de prévention des indus pour gagner en efficacité.**
- **Passer d'une approche « répressive » de lutte contre la fraude à une approche davantage curative et pédagogique tout en continuant à remplir les objectifs assignés dans le plan de contrôle interne de la branche**
- **Poursuivre le renforcement du dispositif de contrôle interne en action sociale.**



3- OPTIMISER LE PILOTAGE ET L'ÉVALUATION

Renforcer le pilotage de la performance

Engagements



- Conforter le rôle des Caf dans l'animation et la coordination des politiques de la Branche (via l'implication dans le schéma départemental de services aux familles notamment)
- Structurer la déclinaison locale des orientations à travers les conventions territoriales globales : cadre contractuel rénové par lequel la Branche Famille souhaite formaliser son engagement avec les collectivités locales, en prenant en compte l'ensemble des problématiques et des ressources du territoire ; l'enjeu étant de favoriser l'élaboration d'un projet de territoire, éviter la segmentation des actions, et faciliter la définition des priorités

Déclinaison en Ardèche

Renforcer le pilotage de la performance

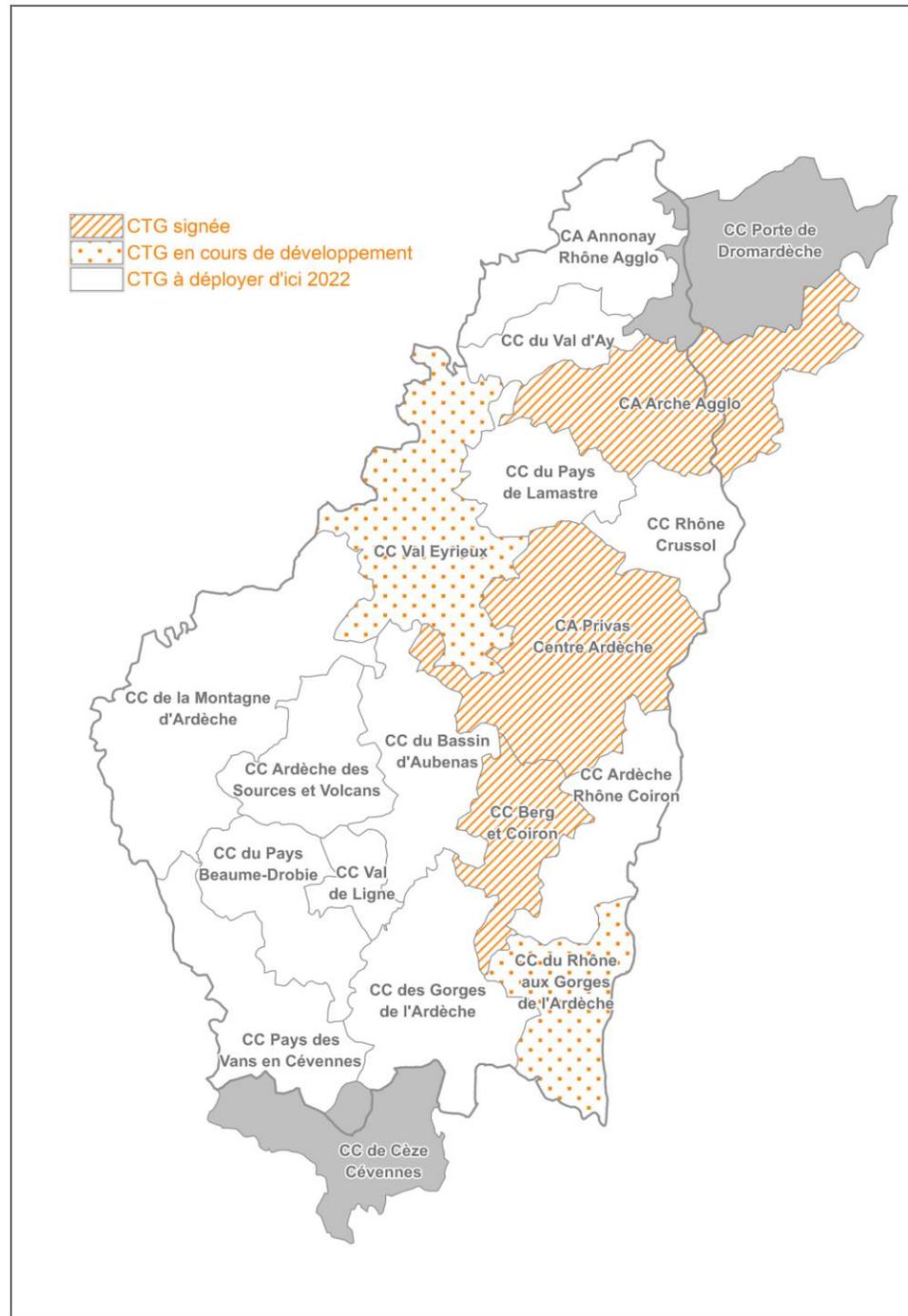


Défis de la Caf :

- **Poursuivre les actions de contractualisation prévues dans le Schéma Directeur de Service aux Familles et réfléchir aux modalités de son renouvellement (intégration du volet enfance – jeunesse, rapprochement du Schéma directeur de l’animation de la vie sociale...).**
- **A travers la mise en œuvre du plan de déploiement des CTG, favoriser l’appropriation des orientations départementales par l’ensemble des acteurs concernés (acteurs internes et partenaires de la caisse), aider les territoires à se saisir de leurs enjeux locaux, et à repérer les ressources.**
- **Développer la coordination des interventions partenariales à l’échelle départementale, via la signature d’une CTG départementale.**
- **Poursuivre le désengagement des anciennes gestions directes de la Caf (sur le volet des locaux et de la mise à disposition de personnel) .**



CARTE DES CONVENTIONS TERRITORIALES GLOBALES



Vers des nouvelles modalités de conventionnement et de financement en remplacement du CEJ



Contrat enfance - jeunesse

Schéma de développement enfance et jeunesse

Financement des Actions de Pilotage

Financement bonifié du fonctionnement des équipements d'accueil

Convention territoriale globale

Diagnostic

Plan d'actions

Liste des équipements



Convention d'objectifs et de financement spécifique pilotage

Bonus CTG intégrés dans des Conventions d'objectifs et de financement uniques par équipement



Merci de votre attention